



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé conformément à l'arrêté préfectoral n°R02-2023-10-24-00003 du 24 octobre 2023, de l'ouverture conjointe d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) et parcellaire relatives à l'acquisition par voie d'expropriation des unités foncières des îlots Gueydon, Sévère, Cazotte, Dib - Notte et Marché aux Poissons dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) de la ville de Fort-de-France - Quartier Ouest : Centre-ville / Rive droite.

Cette enquête publique d'une durée de trente neuf (39) jours consécutifs se déroulera du 13 novembre 2023 au 21 décembre 2023 à la mairie de Fort-de-France – Service « Urbanisme », siège de l'enquête publique.

Monsieur Yann LE DUFF, désigné en qualité de commissaire enquêteur, titulaire par décision n° E23000008/97 du 21 septembre 2023, procédera à l'ouverture de l'enquête publique, le 13 novembre 2023 et siègera à la mairie de Fort-de-France – Service « urbanisme » - 5^{ème} étage, siège de l'enquête publique. Il se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites et orales aux dates et heures indiquées dans les tableaux ci-après :

Permanence du mois de novembre 2023			Permanences du mois de décembre 2023		
lundi 13 novembre 2023	8h00 – 12h00	Ouverture et Permanence	mardi 5 décembre 2023	14h30 – 16h00	Permanence
jeudi 16 novembre 2023	14h30 – 16h00	Permanence	vendredi 8 décembre 2023	8h00 – 12h00	Permanence
mardi 21 novembre 2023	8h00 – 12h00	Permanence	mardi 12 décembre 2023	8h00 – 12h00	Permanence
samedi 25 novembre 2023	8h00 – 12h00	Permanence	samedi 16 décembre 2023	8h00 – 12h00	Permanence
jeudi 30 novembre 2023	8h00 – 12h00	Permanence	jeudi 21 décembre 2023	8h00 – 12h00	Permanence et Clôture
<i>La permanence du samedi 25 novembre 2023 aura lieu à l'immeuble Saint-Louis – Local C5 - RDC Galerie Lumina 1 rue Loulou Boislaville à Fort-de-France</i>			<i>La permanence du samedi 16 décembre 2023 aura lieu à l'immeuble Saint-Louis – Local C5 - RDC Galerie Lumina 1 rue Loulou Boislaville à Fort-de-France</i>		

Le dossier d'enquête publique conjointe, les pièces qui l'accompagnent et les registres d'enquête publique sont déposés à la mairie de Fort-de-France, pendant le délai prévu à l'article 2 de l'arrêté susmentionné. Le dossier est consultable à la mairie de Fort-de-France, aux jours et heures habituels d'ouverture des services, et également sur le site internet de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) à l'adresse ci-dessous : www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/ « participation du public/enquêtes publiques 2023 /Enquête publique ».

Le public peut prendre librement connaissance et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur les registres ouverts à cet effet, ou les adresser par courrier au commissaire enquêteur, à la mairie de Fort-de-France ou par mail à l'adresse ci-après, avant la clôture de l'enquête publique : enquetes-publiques.deal972@developpement-durable.gouv.fr.

Toutes les informations relatives à ce dossier pourront être demandées aux personnes ci-après désignées :

Madame Léa CAMPMAS – Juriste
☎ 05 96 79 24 15 – ☎ 05 96 28 04 35
✉ : lea.campmas@epf-martinique.com

Madame Marie-Claude LISE – Juriste foncier
☎ 05 96 79 24 15 - ☎ 05 96 79 24 17
✉ : marieclaude.lise@epf-martinique.com

L'Établissement Public Foncier Local (EPFL) de Martinique est le responsable du projet.

Les frais afférents à cette enquête publique conjointe (publicité dans les journaux, publicité sur le site ainsi que l'indemnisation du commissaire enquêteur) sont à la charge de l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) de Martinique.

Pendant un (1) an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus d'une part, à la disposition du public à la mairie de Fort-de-France et à la DEAL aux jours et heures d'ouverture au public et d'autre part, sur le site internet de la DEAL :

www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/ « participation du public/enquêtes publiques 2023 /Enquête publique ».